

DÉGRAISSANT TREK


Publication : 14/12/2017

Version : 1.1
Date de révision : 03/07/2018

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / APPLICATION / SOCIÉTÉ

Fournisseur :	Nom du produit : Dégraissant TREK
Maxima Racing Oils 9266 Abraham Way Santee, CA 92071 États-Unis +1 619 449 5000	Réf. Article :
	Applications : Concentré de nettoyant pour vélo
	N° de téléphone d'urgence : États-Unis : CHEMTREC +1 703 527 3887 (24 heures) Reste du monde : +1 619 449 5000

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification GHS	Irritant pour la peau Catégorie 2 Lésions oculaires Catégorie 1
Pictogramme GHS	
Mot d'avertissement	Danger !
Indication de risque	H315 Cause une irritation de la peau. H318 Cause des lésions oculaires graves.
Indication de mesure de précaution	
Prévention	P264 Laver soigneusement les parties en contact après manipulation. P280 Portez des gants, des lunettes et un masque de protection.
Réaction	P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Lavez avec du savon et de l'eau. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez vos lentilles de contact si vous en avez et si la situation permet de le faire facilement. Continuer à rincer. P301 Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P337 + P313 si l'irritation oculaire persiste : Contactez un professionnel de santé. P362 Retirez les vêtements contaminés.
Stockage	Aucun
Mise au rebut	P501 Mettez au rebut le contenu et le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.
Autres risques	Aucun

DÉGRAISSANT TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.1
Date de révision : 03/07/2018**3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Composants	Teneur en %	Numéro CAS
Decan-1-ol, éthoxylé	5-10	26183-52-8
Octan-1-ol, éthoxylé	5-10	27252-75-1
Composés ammoniacaux quaternaires, alkyl de coco bis (2-hydroxyéthyl) méthyle, éthoxylé, chlorures	Entre 1 et 5	61791-10-4
Alcools, C12-14, éthoxylés	Entre 1 et 5	68439-50-9
Disodique N-(2-carboxyéthyle)-N-dodécyle- β -alaninate	0,5-<1,5	3655-00-3
Carbonate de sodium	0,5-1	497-19-8

La composition et/ou le pourcentage exacts sont couverts par le secret commercial.

4 MESURES DE PREMIERS SOINS

Inhalation	En cas d'inhalation, sortez à l'air frais. En cas d'irritation ou de difficulté à respirer, contactez un professionnel de santé.
Contact avec la peau	Lavez-vous la peau au savon et à l'eau. Retirez les vêtements et les chaussures contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. En cas d'irritation ou de rougeurs, obtenez une aide médicale.
Contact oculaire	Important ! Rincez immédiatement les yeux à grande eau sous l'eau tiède pendant 15 minutes. Retirez vos lentilles de contact si vous en avez et si la situation permet de le faire facilement. Continuer à rincer. Contactez un professionnel de santé.
Ingestion	Si vous êtes conscient, rincez-vous la bouche à l'eau. Ne provoquez aucun vomissement. Ne donnez rien à ingérer à une personne inconsciente. Contactez un professionnel de santé.
Symptômes les plus importants	Cause des lésions oculaires graves. Cause une irritation de la peau. L'inhalation de vapeurs peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Indication d'intervention médicale immédiate nécessaire	Aide médicale immédiate nécessaire en cas de contact avec les yeux.
Notes pour le médecin	Traiter les symptômes

DÉGRAISSANT TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.1
Date de révision : 03/07/2018

5. MESURE CONTRE LES INCENDIES

Méthode d'extinction adaptée	Utilisez de la mousse, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone (CO ₂) pour éteindre les flammes.
Dangers spécifiques inhérents au produit chimique	Ce matériau brûlera même s'il ne s'allume pas facilement. La combustion produira de l'oxyde de carbone ainsi que des composés organiques non identifiés.
Équipement de protection spécial et mesures de sécurité pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement d'intervention d'urgence intégral, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé par le NIOSH. Refroidissez à l'eau les conteneurs intacts exposés.

6. MESURES EN CAS DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

Mesures de protection personnelle	Portez un équipement de protection adapté. Procédez à un lavage rigoureux après manipulation. Voir également : « Protection personnelle » section 8.
Dangers pour l'environnement	Évitez tout rejet dans l'environnement. Signalez tout déversement, conformément aux réglementations locales et fédérales.
Méthodes/matériaux pour un nettoyage	Confinez le déversement et récupérez-le avec un matériau absorbant inerte. Placez-le dans un conteneur à fermeture pour le mettre au rebut. Le matériau récupéré est traité conformément à la section 13 « Conditions de mise au rebut ».

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sécurisée :	Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs. Portez un équipement et des vêtements de protection. Lavez vigoureusement au savon et à l'eau après manipulation. Retirez les habits souillés et lavez-les avant de les porter à nouveau.
Conditions de stockage sécurisé	Rangez à un emplacement frais et à l'abri des agents oxydants. Protégez les conteneurs de tout dégât physique.

DÉGRAISSANT TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.1
Date de révision : 03/07/2018**8. SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**

Limites d'exposition	Decan-1-ol, éthoxylé	Aucune établie
	Octan-1-ol, éthoxylé	Aucune établie
	Composés ammoniacaux quaternaires, alkyl de coco bis (2-hydroxyéthyl) méthyle, éthoxylé, chlorures	Aucune établie
	Alcools, C12-14, éthoxylés	Aucune établie
Surveillance technique adaptée	La ventilation générale de la pièce (équivalente à l'extérieur) doit être adéquate dans des conditions normales. Si la limite d'exposition recommandée est dépassée, il peut être nécessaire de renforcer la ventilation mécanique, par le biais d'une aspiration localisée par exemple.	
Protection personnelle	Aucune nécessaire dans des conditions d'utilisation normales avec une ventilation adéquate. Si les limites d'exposition sont dépassées, utilisez un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH, doté de cartouches de protection contre les vapeurs organiques et d'un pré-filtre à particules. Le choix du type de protection respiratoire dépend du type de contaminant, de sa forme et de sa concentration. Choisissez conformément à la norme OSHA 1910.134 et aux bonnes pratiques en matière d'hygiène industrielle.	
Protection respiratoire :		
Protection oculaire :	Portez des lunettes de protection chimique en cas d'éclaboussure.	
Protection de la peau/ du corps :	Aucun vêtement de protection spécial n'est normalement nécessaire. S'il existe un risque de contact prolongé avec la peau, portez une chemise à manches longues et un tablier. Si nécessaire, portez des bottes en néoprène ou en nitrile pour éviter de contaminer vos chaussures.	
Protection des mains :	Portez des gants en nitrile ou en néoprène en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.	

DÉGRAISSANT TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.1
Date de révision : 03/07/2018**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence	Liquide
Couleur	Aucune donnée disponible
Odeur	Aucune donnée disponible
Seuil de perception de l'odeur	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur (air=1)	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Composés organiques volatils (COV)	Aucune donnée disponible
Viscosité (huile de base)	Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune réactivité prévue.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune connue.
Conditions à éviter	Aucun connu
Matériaux incompatibles	Évitez tout contact avec les agents oxydants
Produit à décomposition dangereuse	La décomposition thermique peut produire de l'oxyde de carbone ainsi que des composés organiques non identifiés.

DÉGRAISSANT TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.1
Date de révision : 03/07/2018**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Risques potentiels pour la santé**

Contact oculaire :	Cause des lésions oculaires graves douloureuses avec rougeurs et larmes. Peut endommager la cornée, l'iris ou la conjonctive.
Contact avec la peau :	Cause une irritation de la peau avec une dermatite non allergique.
Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs ou de brouillards peut entraîner une irritation des voies respiratoires supérieures.
Ingestion :	Avaler de grandes quantités peut causer des symptômes gastro-intestinaux, notamment des nausées et des diarrhées.
Effets chroniques d'une surexposition :	Aucune connue.
Sensibilisation :	Selon les études menées sur les humains ou les animaux, aucun des composants n'entraîne de sensibilisation.
Mutagénicité :	Ce produit n'est censé causer aucune mutagénicité.
Toxicité source de troubles de la fertilité :	Ce produit n'est censé causer aucun trouble de la fertilité ou du développement.
Cancérogénicité :	Aucun des composants de ce produit n'est classé comme cancérogène ou n'est suspecté de l'être par le CIRC, le NTP ou l'OSHA.
Toxicité aiguë :	
Disodique N-(2-carboxyéthyle)-N-dodécyle-β-alaninate	Voie orale, rat LD50 2001 mg/kg

12. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Écotoxicité**

Disodique N-(2-carboxyéthyle)-N-dodécyle-β-alaninate 48 h EC50 Daphnie magna 31,8 mg/L

Biodégradation

Decan-1-ol, éthoxylé, Octan-1-ol, éthoxylé, composés ammoniacaux quaternaires, alkyl de coco bis (2-hydroxyéthyle) méthyle, éthoxylé, chlorures et alcools, C12-14, éthoxylé : Génération de dioxyde de carbone 61,3 % (28 d, OECD TG 301 B) (biodégradable dans l'immédiat) Disodique N-(2-carboxyéthyle)-N-dodécyle-β-alaninate : Génération de dioxyde de carbone 71 % (28 d, OECD TG 301 B) (biodégradable dans l'immédiat)

Bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Ce produit est soluble dans l'eau et montre une mobilité élevée dans le sol.

Autres effets nocifs

Aucun connu.

13. CONDITIONS DE MISE AU REBUT**Mise au rebut**

Effectuez la mise au rebut conformément à l'ensemble des réglementations locales, provinciales et fédérales.

DÉGRAISSANT TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.1
Date de révision : 03/07/2018**14. INFORMATIONS DE TRANSPORT**

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de danger	Groupe d'emballage	Danger pour l'environnement
DOT		Non réglementé			
TDG		Non réglementé			
IMDG		Non réglementé			
IATA		Non réglementé			

Transport en vrac (conformément à l'Annexe II de la norme MARPOL 73/78 et au code IBC) : Non applicable - Le produit est exclusivement transporté sous emballage

Précautions spéciales : Aucune connue.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CERCLA : Ce produit n'est pas soumis aux obligations d'information CERCLA, mais les déversements d'huile doivent être signalés au Centre National d'Information conformément au Clean Water Act, et de nombreux États sont soumis à des obligations d'informations encore plus strictes en cas de déversement. Signalez les déversements conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales.

EPA SARA 302 : Ce produit ne contient aucune substance chimique réglementée par la norme SARA Section 302.

Classe de danger EPA SARA 311 : Danger aigu pour la santé.

EPA SARA 313 : Ce produit contient les substances chimiques suivantes, réglementées par la norme SARA Titre III, section 313 : Aucun

Proposition 65 de Californie : Ce produit contient les substances chimiques suivantes susceptibles, d'après l'État de Californie, de causer un cancer et une toxicité pour l'appareil reproducteur : Aucun

Inventaire des produits chimiques

Toxic Substances Control Act : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA

16. AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger selon la NFPA (NFPA 704) :	Santé : 2	Incendie : 0	Instabilité : 0
Cote HMIS :	Santé : 2	Incendie : 0	Danger physique : 0

Date de révision : 30 juillet 2018

Date de la révision précédente : Décembre 2017

Historique des révisions :

14/12/2017 : Nouveau document

30/07/2018 : Mise à jour de la Section 15

Les informations ci-dessus sont basées sur les données dont nous avons connaissances et que nous pensons correctes à l'heure actuelle. Ces informations pouvant s'appliquer dans des conditions en dehors de notre contrôle et que nous n'avons peut-être pas l'habitude de gérer, et les données dont nous avons pris connaissance suite à la présente publication pouvant modifier ces informations, nous déclinons toute responsabilité vis-à-vis des conséquences de l'utilisation de ce produit. Ces informations sont fournies en partant du principe que la personne en prenant connaissance soit capable d'évaluer elle-même si elles sont adaptées à l'utilisation qu'elle compte faire du produit.